

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Charlieu, le 29 mars 2024

Dossier :
séances du Conseil Municipal

Objet

Convocation du Conseil Municipal en séance
publique ordinaire

Le Conseil Municipal
se réunira en séance publique ordinaire
EN MAIRIE
- SALLE DU CONSEIL -
LE JEUDI 4 AVRIL 2024 A 19 H 00

L'ordre du jour du C.M. est le suivant :

- 1°) approbation du procès-verbal de la séance publique du jeudi 15 février 2024
- 2°) compte rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT

FINANCES

BUDGET GENERAL

- 3°) approbation du compte administratif 2023
- 4°) approbation du compte de gestion 2023
- 5°) affectation des résultats 2023
- 6°) taux d'imposition 2024
- 7°) subventions aux associations
- 8°) ajustement de l'autorisation de programme pluriannuelle 2023-01 secteur Bouverie tranche 2
- 9°) ajustement de l'autorisation de programme pluriannuelle 2022-01 espace congrès
- 10°) budget primitif 2024
- 11°) fongibilité des crédits budgétaires

BUDGET ASSAINISSEMENT

- 12°) approbation du compte administratif 2023
- 13°) approbation du compte de gestion 2023
- 14°) affectation des résultats 2023
- 15°) budget assainissement 2024



BUDGET EAU POTABLE

- 16°) approbation du compte administratif 2023
- 17°) approbation du compte de gestion 2023
- 18°) affectation des résultats 2023
- 19°) budget eau potable 2024

ADMINISTRATION GENERALE

- 20°) approbation du transfert anticipé de la compétence assainissement collectif à Charlieu Belmont Communauté et des résultats du budget annexe assainissement communal
- 21°) octroi d'une subvention exceptionnelle pour le comité de coordination des fêtes de la Soierie
- 22°) convention tripartite de répartition financière des coûts d'entretien de l'orgue de l'église Saint Philibert
- 23°) convention de partenariat entre la commune de Charlieu et GRDF dans le cadre de l'accompagnement vers la transition énergétique
- 24°) convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électrique et hybride

PERSONNEL

- 25°) convention de mutualisation d'un agent entre Charlieu Belmont Communauté et la ville de Charlieu
- 26°) modification du tableau des effectifs
- 27°) conventions de mise à disposition de personnel auprès du CCAS

CULTURE

- 28°) tarifs de la boutique des Musées au titre de l'année 2024
- 29°) mise en dépôt vente d'articles à la boutique des Musées

QUESTIONS DIVERSES

- 30°) divers



Bruno BERTHELIER,

Maire de CHARLIEU

